

Rapport du Président

Commission permanente

lundi 15 mai 2023

N° CP-2023-4-14-4

N° **applicatif** 5901

14^{ème} **Commission**

Commission Agglomération de Mulhouse

Service instructeur

Service tourisme et montagne

Service consulté

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A L'ASSOCIATION JOURNEES D'OCTOBRE POUR L'EVENEMENT FOLIE'FLORE 2023

Résumé : La Collectivité européenne d'Alsace a réceptionné une demande de subvention de fonctionnement de la part de l'association Journées d'Octobre, pour l'évènement Folie'Flore 2023, dans le cadre du dispositif « soutien aux actions et animations touristiques ».

Le présent rapport propose à la Commission permanente d'attribuer une subvention de fonctionnement de 20 000 € à l'association Journées d'Octobre, pour l'évènement Folie'Flore 2023.

1. Présentation de la manifestation

L'association Journées d'Octobre organise chaque année la manifestation Les Journées d'Octobre au Parc des Expositions de Mulhouse. Depuis 2001 se tient, dans ce cadre, un spectacle floral intitulé Folie'Flore, intégrant des éléments liés aux fleurs, au son, à la lumière et à l'eau.

Ce sont 10 000 m² de jardins éphémères qui sont à découvrir autour de la thématique annuelle, puisque, chaque année, un thème et des partenariats différents sont exploités.

Il s'agit d'un des plus grands événements thématiques de l'Est de la France qui, en 2022, a attiré 156 000 visiteurs de toute l'Alsace mais également des régions limitrophes et d'Outre-Rhin et a ainsi battu son record de fréquentation.

La couverture médiatique nationale a permis à l'évènement de se positionner comme l'incontournable de l'automne dans le Haut-Rhin.

En 2022, pour sa 22^{ème} édition, Folie'Flore a valorisé les arbres et l'exotisme.

Du 5 au 15 octobre 2023, ce sont les fruits et légumes qui sont mis à l'honneur en collaboration avec l'Interprofession des Fruits et Légumes d'Alsace.

Le soutien à cette manifestation permet de marquer l'appui de la Collectivité à un partenaire qui œuvre au développement touristique du territoire de Mulhouse, par l'organisation d'un événement thématique important.

2. La demande de subvention

Pour 2023, l'association Journées d'Octobre sollicite une aide financière de 20 000 €, au titre du soutien aux actions et animations touristiques, comme les années passées.

Ce montant est inscrit au budget 2023 de la Collectivité européenne d'Alsace (montant identique qu'en 2022).

Le Département du Haut-Rhin soutenait financièrement l'évènement Folie'Flore depuis sa création en 2001.

Le budget prévisionnel pour 2023, joint en annexe, s'élève à 631 200 € (626 200 € en 2022) :

- 20 000 € sont demandés à la Région Grand Est.
- La Ville de Mulhouse intervient aussi, à hauteur de 173 000 €.
- De plus, pour arriver à un budget équilibré, les fonds propres de l'association sont sollicités à hauteur de 187 200 € (199 200 € en 2022).

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'attribuer une subvention de fonctionnement de 20 000 € à l'association Journées d'Octobre, pour l'organisation de l'évènement Folie'Flore 2023 ; elle sera versée en une seule fois sur présentation du bilan moral et financier de la manifestation ;
- de prélever les crédits correspondants sur l'imputation budgétaire suivante : n° opération : P0590001 - chapitre : 65 - nature : 65748 - fonction : 633.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.